

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DÉCENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Bureau International du Travail

Thèmes

Notes d'orientation rurale

Stimuler la résilience des zones rurales face aux conflits et aux catastrophes

Les catastrophes et les conflits ont des répercussions immédiates et à long terme sur l'emploi rural. L'insécurité, les pertes de production, de réseaux et de débouchés plongent souvent les populations rurales touchées par la crise dans la misère et éventuellement dans la violence, ou les obligent à migrer à la recherche de moyens de subsistance. Faire renaître ou créer de véritables opportunités en faveur des moyens d'existence ruraux est donc une priorité en matière de réponse et de préparation aux situations de crise.

Pourquoi faut-il agir

- Dans les pays en développement, les crises peuvent rapidement plonger dans le dénuement les populations rurales, dont beaucoup vivent déjà près ou en deçà du seuil de pauvreté, et provoquer un sentiment d'impuissance et générer la violence.
- L'emploi n'est pas toujours considéré comme une priorité après une crise.
- Des taux de chômage et de sous-emploi élevés augmentent considérablement les risques de reprise des violences et d'un conflit.



© OIT/F. Falise

- Un emploi redonne aux victimes des crises et à leurs familles non seulement des revenus, mais aussi la dignité, la confiance en soi, l'espoir et un enjeu dans les processus de réconciliation et de reconstruction de leurs communautés.
- Les conflits et les catastrophes peuvent provoquer un exode massif et des migrations des populations rurales vers les villes, aggravant les taux de chômage urbains déjà très élevés (notamment chez les jeunes).
- Dans les zones rurales reculées, les conflits concernant les pâturages et l'accès aux ressources en eau sont souvent à l'origine de l'exode rural qui peut par la suite se transformer en déplacement à grande échelle.
- À cause des conflits et des catastrophes, la présence de réfugiés et de personnes déplacées internes (PDI) peut se prolonger dans les zones rurales.
- À la suite de conflits, de très nombreux ex-combattants peuvent être démobilisés dans les zones rurales sur une très courte période. Ils doivent être réintégrés dans ces communautés rurales et apprendre à y gagner leur vie.
- Les crises créent une fenêtre d'opportunités pour redécouvrir la valeur des zones rurales en tant que moteurs de croissance, de création d'emplois, de paix sociale et de stabilité.
- Les crises créent une fenêtre d'opportunités pour reconstruire les économies et les sociétés sur la base du travail décent, en accordant l'attention nécessaire à l'emploi, à la protection

Faits et chiffres

- Les conflits et les catastrophes font ou peuvent subitement faire partie du quotidien dans beaucoup de pays en développement.
- Les conflits et les catastrophes détruisent l'emploi et d'autres moyens d'existence, effacent souvent des décennies de développement, et ont un impact particulièrement négatif sur les groupes déjà désavantagés et marginalisés dont la majorité vit et travaille en milieu rural.
- Dans les pays en développement, les catastrophes touchent durement les populations les plus vulnérables, qui souvent dépendent fortement des modes de subsistance ruraux. En 2007, 89 pour cent de Boliviens touchés par les inondations causées par El Niño travaillaient dans le secteur agricole (pêche, agriculture, horticulture et élevage). Au Pakistan, après les plus importantes inondations consécutives à la mousson en 2010, les pertes agricoles ont été dramatiques :

dans les provinces du Gilgit Baltistan, du Punjab et du Sindh, la plupart des ménages ont perdu 90 à 100 pour cent de terres cultivées, et la part de ménages sans principale source de revenus est passée de 10 à 60 pour cent.

- Les populations obligées de migrer à cause de crises se retrouvent souvent dans des situations précaires d'auto-emploi ou au chômage dans les villes.
- Pratiquement un pays en situation post-conflit sur deux redevient le théâtre d'un conflit dans les cinq ans qui suivent, voire plus tôt. Offrir des possibilités de travail décent aux populations affectées par des conflits, y compris dans les zones rurales, peut réduire les risques de reprise des violences et d'un conflit.
- Créer des emplois pour les populations rurales touchées par une crise est essentiel à une reprise durable. À titre d'exemple, en 2007 au Libéria, pays qui sortait d'un conflit, les activités liées au secteur agricole représentaient 70 pour cent de l'emploi total ; et en 2010, 80 pour cent de la population du Sud-Soudan vivait en zone rurale.²



© E.Selva

sociale, au dialogue social, et aux normes internationales du travail, en vue de garantir une croissance équitable et durable, et la capacité de résilience face à la crise.

- Toute activité d'après conflit peut servir de point de départ à un plaidoyer en faveur de l'agenda du travail décent et de son intégration dans les actions générales engagées pour le relèvement et la reconstruction.

Orientations pour l'action

Organiser les interventions post-crisés en zone rurale

- Développer, en ce qui concerne les activités de relèvement dans les zones urbaines mais aussi rurales, des stratégies cohérentes et globales dans le cadre de programmes de création d'emplois, génération de revenus et réintégration dans les situations post-conflit (PCEIR) qui s'appuient sur trois axes concomitants en matière de promotion de l'emploi : la stabilisation ; la réintégration ; et la création d'emplois à long terme (voir Encadré 1). Bien que les programmes dans ces trois axes débiteront en même temps et seront mis en œuvre dans chaque phase du relèvement, leur durée et leur intensité varieront en fonction de la situation locale, suivant le cadre indiqué par l'*UN policy for Post-Conflict Employment Creation, Income Generation and Reintegration* (2008) [La politique des Nations Unies pour la création d'emplois, de revenus et la réintégration dans les situations post-conflit].
- Tenir compte des principaux défis auxquels sont confrontées les économies rurales et urbaines lors de l'élaboration de stratégies de relèvement économique post-conflit. S'agissant des zones rurales, ces défis portent essentiellement sur : la rareté des terres, l'insécurité foncière et le manque de terres, les infrastructures et les services inadéquats, et les disparités importantes concernant les questions de genre.³
- Procéder à une évaluation rapide des contextes ruraux locaux, en mobilisant tous les informateurs pertinents clés et les moyens disponibles pour atteindre également les zones reculées et les groupes marginalisés.

Encadré 2

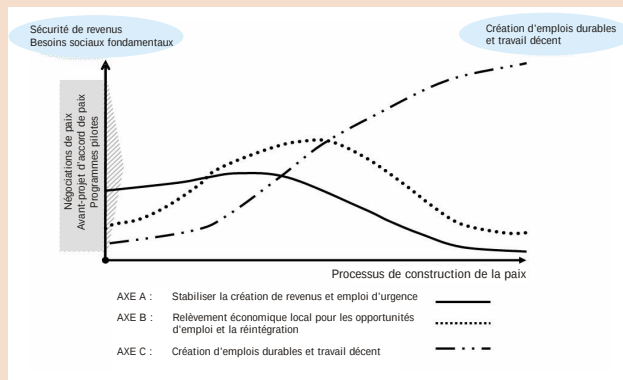
Local Empowerment through Economic Development (LEED) [L'autonomisation locale via le développement économique] au Sri Lanka

Le projet LEED du BIT (2010-2013) contribue à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois durables et au renforcement de la paix, dans trois districts ruraux sortant de conflits dans le nord du Sri Lanka, en appliquant une approche pluridisciplinaire et intégrée qui comprend les outils que le BIT a conçus pour le Développement économique local (DEL), le développement des chaînes de valeur et l'autonomisation des femmes.

LEED applique une approche communautaire, regroupant différents groupes sociaux, en particulier les foyers dirigés par des femmes, les personnes handicapées, les jeunes affectés par des conflits, afin de pouvoir, ensemble, améliorer leur situation et leur statut économique. Dans cette démarche, il est prévu de renforcer les capacités institutionnelles et techniques, d'établir des partenariats entre les institutions publiques et privées et d'appuyer la planification locale.

Encadré 1

PCEIR – Un programme à trois axes concomitants



- Se référer à la Recommandation de l'OIT sur l'emploi (transition de la guerre à la paix), 1944 (No.71), qui indique entre autres que : «...chaque gouvernement devrait, en vue de prévenir la nécessité de déplacements excessifs de travailleurs d'une région à une autre et d'éviter le risque d'un chômage localisé dans des régions particulières, formuler, en collaboration avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, une politique positive concernant la distribution régionale des industries et la diversité de l'activité économique. Les gouvernements devraient aussi prendre des dispositions pour faciliter la mobilité nécessaire, professionnelle et géographique de la main d'œuvre ».⁴
- Identifier, dans le cadre des évaluations de besoins et la formulation de la réponse post-crise, toutes les options d'entraide qui pourraient être déjà disponibles ou qui pourraient être envisagées dans une zone rurale donnée.
- Concevoir des interventions post-crisés dans les zones rurales qui combinent des activités en amont et en aval :
 - ♦ Les activités en amont contribuent à l'intégration de l'agenda du travail décent dans les activités de reconstruction (par ex. élaborer une politique d'emploi, revoir la politique d'investissements pour que les investissements étrangers génèrent des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les nationaux, renforcer les capacités des parties prenantes pour le dialogue social, réviser la législation du travail et former des inspecteurs du travail).
 - ♦ Les activités en aval sont les projets et programmes visant la création d'opportunités d'emplois pour les populations affectées par les crises. Il s'agit notamment du relèvement et du développement de micro, petites et moyennes entreprises, du développement des compétences pour les personnes affectées par les crises, de la microfinance pour la création d'entreprises, et de programmes d'investissement à haute intensité d'emploi.

Leur objectif est de montrer sur le terrain des activités relatives au travail décent. De telles activités contribuent à la stabilisation du pays, au renforcement de la paix et au partage des « dividendes de la paix ».

- Utiliser tous les moyens de communication existants pour que les zones les plus reculées et les groupes marginalisés des communautés rurales puissent bénéficier des programmes de promotion des moyens d'existence.
- Stimuler l'économie rurale, comprenant les activités agricoles et non agricoles, et non pas seulement l'agriculture, pour introduire sur le marché des produits à plus grande valeur ajoutée qui dépendent moins des cycles des saisons, sont moins périssables et plus faciles à transporter.
- Soutenir l'agro-industrie, l'entrepreneuriat et l'amélioration de la productivité tout au long des chaînes de valeur.⁵



© M. Farzan

Encadré 3

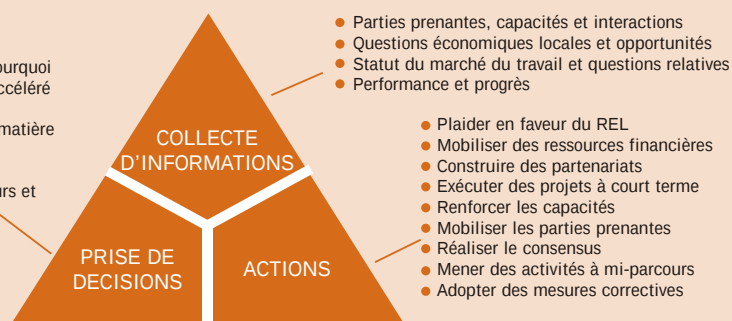
Qu'est-ce que le Relèvement Économique Local (REL) ?

Le REL est une approche basée sur les régions visant le relèvement des activités économiques touchées par la crise en milieu urbain et rural, conduisant à une augmentation de l'emploi. Elle permet d'atteindre ce résultat en incitant les parties prenantes locales à concevoir des projets, en rétablissant les marchés et en éliminant les obstacles à leur fonctionnement normal. Elle s'appuie sur les ressources et les opportunités locales et leur utilisation optimale, par exemple en favorisant la participation locale, en intensifiant l'utilisation de la main d'œuvre, et en encourageant l'achat local des biens et services. Le REL crée des emplois temporaires à court terme et améliore les performances de l'économie et des

- Avec qui mettre en œuvre le REL
- Où mettre en œuvre le REL et pourquoi
- Quel secteur cibler pour un RE accéléré
- Quels bénéficiaires et pourquoi
- Quelles questions prioritaires en matière de relèvement économique
- Comment s'y attaquer
- Quelles interventions à mi-parcours et quel enchaînement
- Quelles ressources financières peuvent être mobilisées

marchés du travail à moyen terme, tout en favorisant la réconciliation au sein des communautés affectées et l'autonomie des groupes touchés.

Sa mise en œuvre repose sur trois catégories de tâches auxquelles les parties prenantes locales participent de plusieurs façons :



Les actions engagées au titre du REL visent à rétablir des fonctions productives et commerciales minimales sur les marchés locaux affectés par les crises. A long terme, le REL devrait se transformer en stratégies de Développement Économique Local (DEL).

Source : BIT : *Local Economic Recovery in Post-Conflict Guidelines* (Genève: 2010)

- Renforcer le dialogue social en matière de gestion des ressources naturelles clés (ressources en eau, pâturages, etc.) qui sont capitales pour le maintien de la paix, et promouvoir les économies agricoles et pastorales, ainsi que les moyens d'existence.
- Garantir que des services de base pour l'emploi, des formations, ainsi que d'autres institutions du marché du travail soient créés ou réhabilités rapidement en zone rurale dans les situations de post-conflit pour favoriser la mise en œuvre des programmes de promotion des moyens d'existence durables.
- Combiner les stratégies axées sur l'emploi et celles relatives au relèvement économique local pour promouvoir un relèvement rapide et durable après les catastrophes et les conflits. Le REL permet aussi de réaliser un consensus autour des interventions, de renforcer le dialogue, et de réparer le tissu socio-économique des communautés déchirées par les crises (voir Encadré 2).

Cibler des groupes précis

- Viser soigneusement les femmes, les situations d'urgence pouvant exacerber leurs désavantages dans les zones rurales. Dans les situations de post-conflit, un accent particulier doit être mis sur les femmes associées aux forces combattantes.
- Accorder une attention particulière à la réintégration des enfants associés aux forces et groupes armés.
- Protéger les enfants des zones rurales, qui sont plus exposés au risque d'être obligés de travailler et d'occuper des emplois dangereux.
- Mettre l'accent sur les actions en faveur de la réintégration des ex-combattants, des PDI et des rapatriés.
- Faire attention aux moyens de subsistance des réfugiés dans les pays d'exil et promouvoir ces moyens.

Identifier les opportunités permettant de placer les jeunes à des niveaux plus élevés et à valeur ajoutée plus grande/rendement plus élevé des chaînes de valeur, par exemple dans l'agro-alimentaire, dans le but d'attirer les jeunes dans les zones rurales et vers les activités relatives au monde rural, et promouvoir l'agriculture.⁶

Encadré 4

Des emplois pour la paix dans les zones rurales du Népal

Le projet à impact rapide « Des emplois pour la paix » (2009) financé par le Fonds des Nations Unies pour la paix au Népal a donné au BIT et à la FAO l'occasion d'œuvrer ensemble en faveur d'un développement durable et de la consolidation de la paix dans les zones rurales du Népal. Le projet a créé des opportunités de travail décent et productif pour les jeunes gens et les femmes sous-employés ou au chômage, et pour l'autonomisation des jeunes dans les deux districts ruraux de Rautahat et de Parsa grâce au développement d'infrastructures à haute intensité d'emploi, au développement des compétences dans le cadre de la formation allée à la production, à la formation à l'entrepreneuriat, et a favorisé l'accès des jeunes aux services financiers, au renforcement des coopératives, et au fonds spécial pour des projets sociaux pilotés par des jeunes et des activités récréatives. Cette approche intégrée a permis d'employer et d'autonomiser environ 12.500 jeunes népalais.

Source : Fonds des Nations Unies pour la paix au Népal (UNPFN) – Synthèse du projet, disponible sur : <http://www.unpbf.org/nepal/nepal-projects.shtml>

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DÉCENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



© OIT/M. Crozet

Le rôle de l'OIT

- Aider les Etats membres à inclure la promotion de l'emploi productif, du travail décent et des opportunités de revenus dans leurs programmes de réduction des risques de catastrophe/relèvement et dans leurs programmes de prévention des conflits, de reconstruction et de relèvement, en cohérence entre autres avec la Recommandation de l'OIT No.71.
- Contribuer, avec ses mandants (gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs) à accroître la valeur des programmes de réponse et de préparation aux crises à financement international. Les principaux domaines d'action de l'OIT – emplois productifs, protection sociale minimum, droits humains et droits du travail, et une approche participative et tripartite – constituent, ensemble, une stratégie puissante de relèvement socio-économique, d'inclusion sociale et de renforcement de la paix entre les individus et entre les communautés.
- Soutenir les mandants en matière de réponse aux crises et de prévention en mettant en œuvre avec eux les programmes et les politiques en amont et en aval, et, lorsque nécessaire, en intégrant ces programmes dans les programmes par pays du travail décent dans les pays sortant d'un conflit ou d'une catastrophe majeurs.
- Mobiliser l'expertise technique de l'OIT dans plusieurs domaines techniques très pertinents en matière de réponse/préparation à la crise dans les zones rurales. Il s'agit notamment du développement des coopératives et des entreprises, des projets de microfinance, des investissements à forte intensité d'emploi pour les programmes d'infrastructures publiques, du développement

Liens

■ BIT : Réponse à la crise: www.ilo.org/crisis

Outils

- ◆ BIT : *ILO's role in conflict and disaster settings* (Genève : 2010)
- ◆ BIT : *Local Economic Recovery in Post-Conflict Guidelines* (Genève : 2010)
- ◆ BIT : *Socio-Economic Reintegration of Ex-Combattants Guidelines* (Genève : 2010)
- ◆ BIT : *Prévention et résolution des conflits violents et armés, Manuel de formation à l'usage des organisations syndicales* (Genève : 2010)
- ◆ BIT : *The Livelihood Assessment Toolkit* (Genève : 2007)

Encadré 5

Possibilités d'emploi et conditions de travail des jeunes des zones rurales et péri-urbaines du Liberia

En 2007, le BIT et le PNUD ont procédé à une évaluation conjointe des opportunités d'emploi et des conditions de travail des jeunes des zones rurales et péri-urbaines du Liberia, où la création d'un environ propice pour les jeunes est au cœur de la transition de la guerre à la paix, dans le but de recommander les domaines d'action spécifiques susceptibles d'améliorer leurs perspectives d'emploi à court et à long terme.

L'équipe chargée de l'évaluation s'est rendue dans six districts ruraux et péri-urbains dans les comtés de Maryland, de Lofa et de Nimba, qui ont été choisis sur la base d'un certain nombre de facteurs tels que la proximité avec les frontières internationales, le niveau de la relèvement économique, et les potentialités de création d'entreprises et d'activités économiques ; la tenue de consultations au niveau de la base, notamment des entretiens qualitatifs avec des individus et des groupes de discussion. Ceci a permis de mieux comprendre la manière dont les jeunes vivent et perçoivent les possibilités d'emploi dans les zones rurales, leurs défis et leurs difficultés, ainsi que leurs rêves et leurs aspirations dans une situation de post-conflit, dans le but d'affiner les interventions.

Source : BIT : *ILO's role in conflict and disaster settings* (Genève: 2010)

des compétences professionnelles, de la promotion du dialogue social et du renforcement des capacités, ainsi que des programmes en matière de protection sociale.

- Concevoir et disséminer une variété d'outils adaptés au monde rural pour orienter un relèvement axé sur le travail décent.
- Construire des partenariats forts avec d'autres agences internationales, par exemple la Facilité mondiale de réduction des catastrophes et de relèvement (GFDRR) et le Programme international de relèvement (IRP). Ceci est indispensable si l'on veut influencer stratégiquement les programmes de réponse aux crises et de reconstruction financés par des bailleurs de fonds internationaux, pour qu'ils incluent, par exemple, la réintégration socio-économique au niveau local, ainsi que la création d'emplois agricoles et non agricoles en milieu rural.

¹ OCHA : *Preliminary Damage Assessment in the Agricultural Sector for Flood-Affected Areas of Pakistan* (Jakarta: 2010)

² USAID : Monthly update July 2010, programme FARM

³ BIT : *Local Economic Recovery in post-conflict* (Genève: 2010)

⁴ OIT : Recommandation sur l'emploi (Transition de la guerre à la paix), 1944 (No. 71)

⁵ Op. cit., *Local Economic Recovery in post-conflict* (Genève: 2010)

⁶ ONU : *Post-Conflict Employment Creation, Income Generation and Reintegration* (Genève: 2008)

- ◆ BIT : *Manuel d'évaluation rapide des besoins* (Genève : 2001)
- ◆ BIT : *Business continuity programme* (Genève : 2011)
- ◆ BIT : *Pre-disaster planning* (à paraître)

Autres outils

- ◆ ONU : *UN Policy for Post-Conflict Employment Creation, Income Generation and Reintegration* (Genève: 2009)

Nous contacter :

ilocrisis@ilo.org

Author: Federico Negro